

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** Nori-Vest : Powder
- **Code du produit:** CA863-P
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation** Matériaux de modèles dentaires réfractaire
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur:**
Kuraray Noritake Dental Inc.
300 Higashiyama, Miyoshi-cho,
Miyoshi, Aichi, 470-0293
Japan
- **Fournisseur:**
Kuraray America, Inc.
33 Maiden Lane, 6th Floor, New York,
NY 10038 U.S.A.
Tel: 800-879-1676
Fax: 888-700-5200
Website: www.kuraraydental.com
- **Numéro d'appel d'urgence:**
Pour déversement d'urgence chimique, fuite, incendie, exposition ou accident
Appelez CHEMTREC jour et nuit
Aux États-Unis et au Canada: 1-800-424-9300 CCN706984 ou
+ 1 703-527-3887 (appels collectés acceptés)

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**



GHS08 danger pour la santé

Carc. 1A H350 Peut provoquer le cancer.

STOT RE 1 H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.



GHS07

Acute Tox. 4 H302 Nocif en cas d'ingestion.

- **Éléments d'étiquetage**
- **Éléments d'étiquetage SGH** Le produit est classifié et étiqueté selon le Système Général Harmonisé (GHS).
- **Pictogrammes de danger** GHS07, GHS08
- **Mention d'avertissement** Danger
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:**
quartz (SiO₂)
cristobalite
- **Mentions de danger**
H302 Nocif en cas d'ingestion.
H350 Peut provoquer le cancer.
H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
- **Conseils de prudence**
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.

(suite page 2)

Nom du produit: Nori-Vest : Powder

(suite de la page 1)

- P260 Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
- P264 Se laver soigneusement après manipulation.
- P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.
- P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.
- P314 Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas de malaise.
- P330 Rincer la bouche.
- P405 Garder sous clef.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· **Autres dangers**

Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits renversés.
Formation de poussières.

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

· **Composants dangereux:**

1344-28-1	oxyde d'aluminium	10-30%
1309-48-4	oxyde de magnésium	5-25%
14808-60-7	quartz (SiO ₂)	30-60%
	☠ Carc. 1A, H350; STOT RE 1, H372; ☠ Acute Tox. 4, H302	
14464-46-1	crystalite	7-13%
	☠ Carc. 2, H351; STOT RE 1, H372	

· **Autres constituants:** dihydrogénorthophosphate d'ammonium

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:** En règle générale, le produit n'irrite pas la peau.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
- **Après ingestion:** Si les troubles persistent, consulter un médecin.
- **Indications destinées au médecin:**
- **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

- **Moyens d'extinction:** La substance n'est pas inflammable.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 3)

Date d'impression : 14.08.2018

Révision 3

Révision: 14.08.2018

Nom du produit: Nori-Vest : Powder

(suite de la page 2)

- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Utiliser l'équipement de protection individuelle recommandé à la Section 8. Délimiter la zone à risque et y interdire l'accès à toute personne dont la présence n'est pas requise et ne portant pas d'équipement de protection.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Contenir tout déversement, puis l'éliminer dans un récipient adéquat. Minimiser les dégagements de poussière. Ne pas éliminer dans les égouts ou les cours d'eau.
Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) adéquat.
Aspirer ou balayer le déversement et l'éliminer dans un récipient à déchets approprié. Aérer la zone du déversement.
- **Référence à d'autres rubriques**
Aucune substance dangereuse n'est dégagée.
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas avaler. Éviter tout dégagement de poussière. Ne pas respirer les poussières, les fumées, les gaz, le brouillard, les vapeurs et les pulvérisations.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Indications concernant le stockage commun:** Ne pas stocker avec les aliments.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Conserver à température ambiante
Fermer à clé et interdire l'accès aux enfants.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

14808-60-7 quartz (SiO₂)

EL (Canada)	Valeur à long terme: 0,025 mg/m ³ ACGIH A2; IARC 1
-------------	--

(suite page 4)

Date d'impression : 14.08.2018

Révision 3

Révision: 14.08.2018

Nom du produit: Nori-Vest : Powder

(suite de la page 3)

EV (Canada)	Valeur à long terme: 0,10* mg/m ³ *respirable fraction
1344-28-1 oxyde d'aluminium	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 1,0 mg/m ³ respirable, as Al
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ total dust
1309-48-4 oxyde de magnésium	
EL (Canada)	Valeur momentanée: 10** mg/m ³ Valeur à long terme: 10* 3** mg/m ³ *inhalable fume; **respirable dust and fume
EV (Canada)	Valeur à long terme: 10 mg/m ³ inhalable
14464-46-1 cristobalite	
EL (Canada)	Valeur à long terme: 0,025 mg/m ³ ACGIH A2; IARC 1
EV (Canada)	Valeur à long terme: 0,05* mg/m ³ *respirable fraction

· **Remarques supplémentaires:**

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· **Contrôles de l'exposition**· **Equipement de protection individuel:**

· **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.

· **Protection respiratoire:**

Protection respiratoire recommandée.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Utiliser un appareil de protection respiratoire si la ventilation est insuffisante.

· **Protection des mains:**

Gants de protection

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux:** Lunettes de protection recommandées pour le transvasement.

9 Propriétés physiques et chimiques· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**· **Indications générales**· **Aspect:**

· **Forme:** Poudre

· **Couleur:** Blanc

· **Odeur:** Inodore

· **Seuil olfactif:** non déterminé

(suite page 5)

CAF

Nom du produit: Nori-Vest : Powder

(suite de la page 4)

· valeur du pH:	non déterminé
· Changement d'état Point de fusion/point de congélation:	non déterminé
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	non déterminé
· Point d'éclair	non déterminé
· Inflammabilité (solide, gaz):	La substance n'est pas inflammable.
· Température d'inflammation:	non déterminé
· Température de décomposition:	non déterminé
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif.
· Limites d'explosion: Inférieure:	non déterminé
Supérieure:	non déterminé
· Propriétés comburantes	non déterminé
· Pression de vapeur:	non déterminé
· Densité à 20 °C:	3 g/cm ³
· Densité relative	non déterminé
· Densité de vapeur:	non déterminé
· Taux d'évaporation:	non déterminé
· Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
· Coefficient de partage: n-octanol/eau:	non déterminé
· Viscosité:	non déterminé
· Dynamique:	Non déterminé.
· Cinématique:	Non déterminé.
· Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:**
Pas de décomposition en cas de stockage et de manipulation conformes.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** néant

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **Corrosion cutanée/irritation cutanée** Pas d'effet d'irritation.
- **Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Effets mécaniques uniquement.
- **Sensibilisation respiratoire ou cutanée**
En cas d'exposition prolongée, possibilité d'un effet de sensibilisation par inhalation.
- **Autres indications (sur la toxicologie expérimentale):**
Nori-Vest ; Powder

(suite page 6)

Date d'impression : 14.08.2018

Révision 3

Révision: 14.08.2018

Nom du produit: Nori-Vest : Powder

(suite de la page 5)

LD50 oral rat 300-2000 mg/kg
 LD50 dermique rat Non déterminé
 LC50 inhalatoire rat Non déterminé

Quartz (SiO₂)
 LD50 oral rat 500 mg/kg

Oxyde de magnésium
 LD50 oral rat > 5000 mg/kg

· **Indications toxicologiques complémentaires:**

Nocif

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.

· **IARC / CIRC (Centre International de Recherche sur le Cancer)**

14808-60-7	quartz (SiO ₂)	1
14464-46-1	cristobalite	1

· **NTP / PNT (Programme National de Toxicologie)**

14808-60-7	quartz (SiO ₂)	K
14464-46-1	cristobalite	K

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
 Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
 Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

- **Numéro ONU**
- **ADR, ADN, IMDG, IATA** néant

(suite page 7)

CAF

Date d'impression : 14.08.2018

Révision 3

Révision: 14.08.2018

Nom du produit: Nori-Vest : Powder

(suite de la page 6)

· Désignation officielle de transport de l'ONU · ADR, ADN, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport · ADR, ADN, IMDG, IATA · Classe	néant
· Groupe d'emballage · ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement: · Marine Polluant:	Non
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC	Non applicable.
· "Règlement type" de l'ONU:	néant

15 Informations relatives à la réglementation

· Section 355 (extremely hazardous substances):
Aucun des composants n'est compris.
· Section 313 (Specific toxic chemical listings):
1344-28-1 oxyde d'aluminium
· SARA 311/312: Voir la section 2 pour les informations sur les dangers physiques et sanitaires.
· Canadian substance listings:
· Canadian Domestic Substances List (DSL)
Tous les composants sont compris.
· Canadian Ingredient Disclosure list (limit 0.1%)
Aucun des composants n'est compris.
· Canadian Ingredient Disclosure list (limit 1%)
14808-60-7 quartz (SiO ₂)
1344-28-1 oxyde d'aluminium
1309-48-4 oxyde de magnésium
14464-46-1 cristobalite

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Acronymes et abréviations:**

- Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4
- Carc. 1A: Cancérogénicité – Catégorie 1A
- Carc. 2: Cancérogénicité – Catégorie 2
- STOT RE 1: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) – Catégorie 1

· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**